



# Solution en ligne Luxoges® : Conditions générales tarifaires

En vigueur au 01/01/2022

## Clause n° 1 : Objet et champ d'application

Il s'agit de la fourniture, la mise en service et l'assistance à l'utilisation d'une solution en ligne de gestion dédiée aux activités de luxopuncture distribuée par la société LUXOMED. Le « **Bénéficiaire** » de cette solution est un praticien/une praticienne proposant ces activités.

## Clause n° 2 : Conditions générales tarifaires

Le tarif de l'abonnement mensuel à la solution en ligne Luxoges est fixé à 29,90€ TTC par mois sans durée d'engagement, offrant un accès au **Bénéficiaire** abonné aux fonctionnalités « *STANDARD* » décrites dans les CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION.

Le tarif est révisable chaque année au 1<sup>er</sup> janvier. Dans le cas où le tarif évoluerait ALLIANCE DEVELOPPEMENT informera le **Bénéficiaire** par mail au plus tard le 1<sup>er</sup> Octobre.

Le tarif de l'option « *Rappel des rendez-vous client par SMS* » est de 10,00€ TTC par mois sans durée d'engagement.

## Clause n° 3 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## Clause n° 4 : Modalités de paiement

Le règlement s'effectue :

- Soit par chèque pour un engagement d'1 an à l'adresse : ALLIANCE DEVELOPPEMENT, 53 route de Castillon, 33350 SAINTE-TERRE à réception facture.
- Soit par virement automatique aux coordonnées ci-dessous le 5 de chaque mois.

IBAN FR76 3000 4003 2700 0100 4764  
217 BIC BNPAFRPPXXX

## Clause n° 5 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel de la solution en ligne Luxoges livrées à l'échéance, le **Bénéficiaire** doit verser à la société ALLIANCE DEVELOPPEMENT une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison de la solution en ligne Luxoges.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-10 et D. 441-5 du code de commerce.

## Clause n° 6 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause "Retard de paiement", le **Bénéficiaire** ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société ALLIANCE DEVELOPPEMENT. L'accès à la solution en ligne Luxoges sera suspendue jusqu'au paiement intégral des sommes dues (incluant les dommages et intérêts).

## Clause n° 7 : Résiliation

L'abonnement à la solution en ligne Luxoges est sans durée d'engagement. Il est possible de résilier l'abonnement par lettre avec accusé de réception envoyée à ALLIANCE DEVELOPPEMENT.



## Clause n° 8 : Livraison

La livraison est effectuée par l'envoi d'un mail dans lequel figure le lien vers la solution en ligne ainsi que le mot de passe nécessaire à sa mise en service.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison ne pourra pas donner lieu au profit du **Bénéficiaire** à :

- L'allocation de dommages et intérêts ;
- L'annulation de la commande.

## Clause n° 9 : Force majeure

La responsabilité de la société ALLIANCE DEVELOPPEMENT ne pourra pas être mise en

œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

## Clause n° 10 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de LIBOURNE (33500).



# Solution en ligne Luxoges® : Conditions générales d'utilisation

En vigueur au 01/01/2022.

Le présent contrat est conclu entre **ALLIANCE DEVELOPPEMENT** filiale d'**ALLIANCE CONSULTING** et son client « **le Bénéficiaire** ».

Les présentes conditions générales d'utilisation (dites « CGU ») ont pour objet l'encadrement juridique des modalités de mise à disposition de la solution en ligne Luxoges et de définir les conditions d'accès et d'utilisation des services par « **le Bénéficiaire** » (le praticien/la praticienne).

Les CGU doivent être acceptées par tout Utilisateur souhaitant accéder au site. Elles constituent le contrat entre **ALLIANCE DEVELOPPEMENT** et **le Bénéficiaire**. L'accès au site par **le Bénéficiaire** signifie son acceptation des présentes CGU. Il s'engage désormais à respecter les présentes conditions.

En cas de non-acceptation des CGU stipulées dans le présent contrat, **le Bénéficiaire** se doit de renoncer à l'accès des services proposés par la solution en ligne Luxoges.

**ALLIANCE DEVELOPPEMENT** se réserve le droit de modifier unilatéralement et à tout moment le contenu des présentes CGU à condition d'en informer **le Bénéficiaire** 30 jours à l'avance par LRAR.

## ARTICLE 1 : Mentions légales

L'édition de la solution en ligne Luxoges est assurée par la Société **ALLIANCE DEVELOPPEMENT** filiale d'**ALLIANCE CONSULTING**, représentée par son fondateur Frédéric Granereau, entrepreneur individuel, exerçant son activité à SAINTE TERRE FRANCE (33350) - 53 route de Castillon sous le nom commercial **ALLIANCE DEVELOPPEMENT**, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE sous le numéro 422 551 481.

L'hébergeur de la solution en ligne est la Société OVH, au capital de 10 174 560€, immatriculée au RCS de LILLE sous le numéro 424761419, dont le

siège social est situé au 2 rue Kellermann 59100 ROUBAIX.

## ARTICLE 2 : L'accès à la solution en ligne permet au Bénéficiaire un accès payant aux services suivants : - « Solution de gestion de l'activité de luxopuncture LUXOMED ».

La solution en ligne est accessible en tout lieu à tout Utilisateur ayant un accès à Internet. Tous les frais supportés par **le Bénéficiaire** pour accéder au service (matériel informatique, logiciels, connexion Internet, etc.) sont à sa charge.

Pour accéder aux services, **le Bénéficiaire** devra s'identifier à l'aide de son mot de passe qui lui sera communiqué après son inscription et qui est strictement personnel. A ce titre, il s'en interdit toute divulgation. Dans le cas contraire, il restera seul responsable de l'usage qui en sera fait.

En cas de non-respect des conditions générales tarifaires et/ou d'utilisation, l'éditeur de la solution en ligne aura la possibilité de suspendre voire de fermer le compte d'un **Bénéficiaire** après mise en demeure adressée par voie électronique et restée sans effet. Toute suppression de compte, quel qu'en soit le motif, engendre la suppression pure et simple de toutes informations personnelles du **Bénéficiaire**. Tout événement dû à un cas de force majeure ayant pour conséquence un dysfonctionnement du site ou serveur et sous réserve de toute interruption ou modification en cas de maintenance, n'engage pas la responsabilité de la société **ALLIANCE DEVELOPPEMENT** et de son représentant Frédéric Granereau.

Dans ces cas, **le Bénéficiaire** accepte ainsi ne pas tenir rigueur à l'éditeur de toute interruption ou suspension de service, même sans préavis. **Le Bénéficiaire** a la possibilité de contacter le site par messagerie électronique à l'adresse email de l'éditeur [contact@luxoges.com](mailto:contact@luxoges.com)



## Article 3 : Données personnelles – RGPD

Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) est en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Il a pour objectif de renforcer et d'uniformiser au niveau européen les droits des personnes physiques en matière de protection des données à caractère personnel.

La solution en ligne Luxoges est conforme à cette réglementation et bénéficie dans le menu « Aide » des outils permettant l'export des données personnelles ainsi que la fourniture des documents à destination de l'organisme de contrôle si besoin.

## ARTICLE 4 : Propriété intellectuelle

Les marques, logos, signes ainsi que tous les contenus du site (textes, images, son...) font l'objet d'une protection par le Code de la propriété intellectuelle et plus particulièrement par le droit d'auteur.

La marque Luxoges® est une marque déposée par Frédéric Granereau. Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale de cette marque, de quelque nature que ce soit, est totalement prohibée.

**Le Bénéficiaire** doit solliciter l'autorisation préalable du site pour toute reproduction, publication, copie des différents contenus. Il s'engage à une utilisation des contenus de la solution en ligne dans un cadre strictement privé ou professionnel, toute utilisation à des fins commerciales et publicitaires est strictement interdite.

Toute représentation totale ou partielle de ce site par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'exploitant de la solution en ligne constituerait une contrefaçon sanctionnée par l'article L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Il est rappelé conformément à l'article L122-5 du Code de propriété intellectuelle que **le Bénéficiaire** qui reproduit, copie ou publie le contenu protégé doit citer l'auteur et sa source.

## ARTICLE 5 : Responsabilité

Les fonctionnalités de la solution en ligne sont réputées fiables mais l'éditeur ne garantit pas qu'il soit exempt de défauts, d'erreurs ou d'omissions.

Les informations communiquées sont présentées à titre indicatif et général sans valeur contractuelle. Malgré des mises à jour régulières, l'éditeur de la solution en ligne ne peut être tenu responsable de la modification des dispositions administratives et juridiques survenant après sa mise en service. De même, l'éditeur de la solution en ligne ne peut être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette solution en ligne.

Toute divulgation du mot de passe, quelle que soit sa forme, est interdite. **Le Bénéficiaire** assume les risques liés à l'utilisation de son mot de passe, l'éditeur de la solution en ligne décline toute responsabilité.

L'éditeur de la solution en ligne ne peut être tenu pour responsable d'éventuels virus qui pourraient infecter l'ordinateur ou tout matériel informatique du **Bénéficiaire**, suite à une utilisation, à l'accès, ou au téléchargement provenant de la solution en ligne.

La responsabilité de l'éditeur de la solution en ligne ne peut être engagée en cas de force majeure ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers.